DONZENAC
Mairie

COORDONNÉES COMMUNE
Mairie de Donzenac
Place de la Liberté
19270 DONZENAC
05 55 85 72 33
mairie-donzenac@orange.fr

FONDATION DU PATRIMOINE
La Minoterie à cylindres
2 Route de Saint Jean Ligoure
87260 PIERRE BUFFIERE
05 55 08 17 52
limousin@fondation-patrimoine.org

CETTE CAMPAGNE DE MÉCÉNAT POPULAIRE EST RÉALISÉE
AVEC LE CONCOURS DES ENTREPRISES CITOYENNES :

TEMACO

TRM Transports René Madrias

Ces documents sont imprimés
avec le concours de

CCI LIMOGES HAUTE-VIENNE

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.
Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire : toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maitre d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Fondation créée par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique – Siren 413 812 827

DESIGN GRAPHIQUE — STUDIO BYSSHE

FONDATION DU PATRIMOINE 20 ANS

APPEL AU MECENAT POPULAIRE

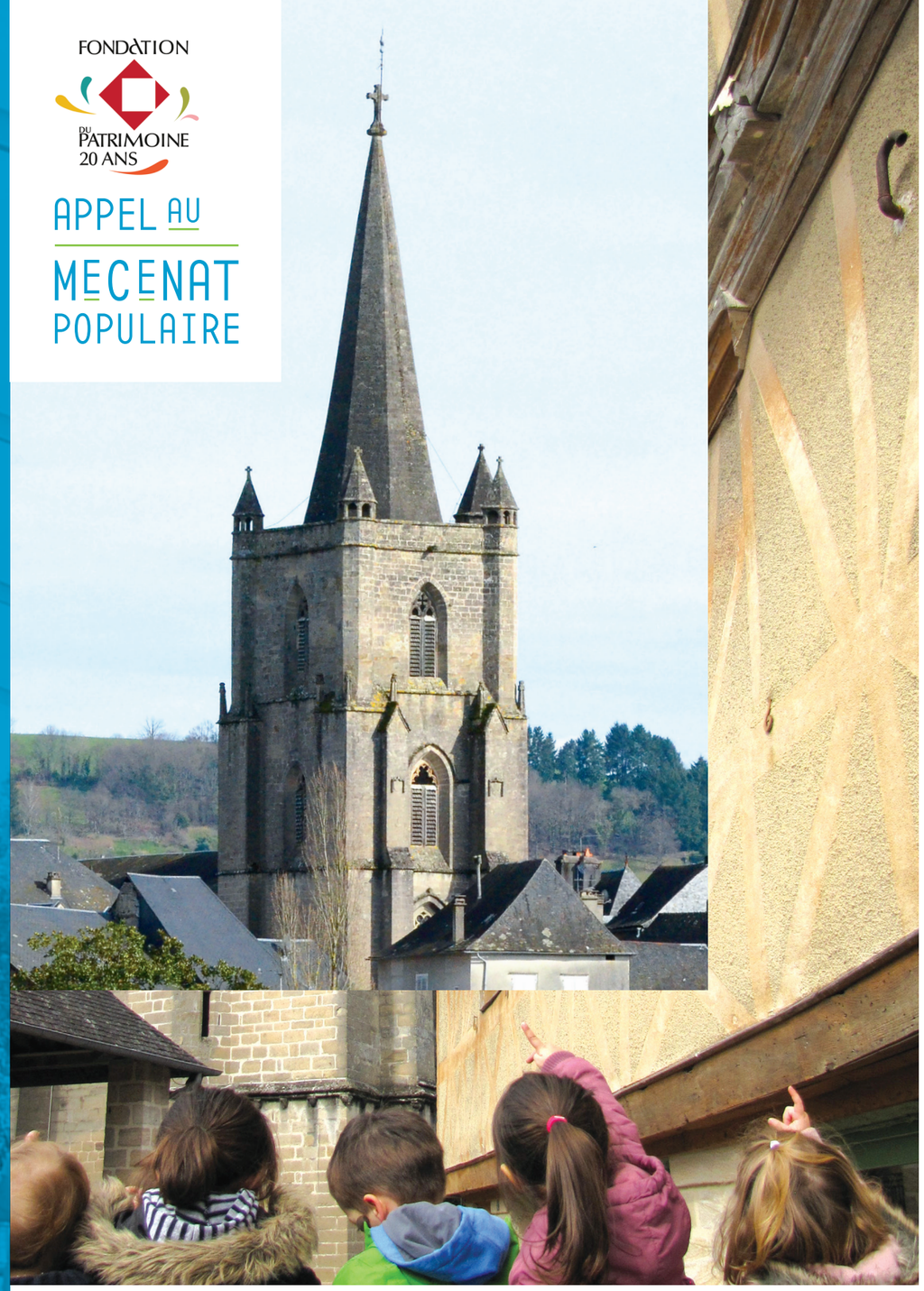

LIMOUSIN

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE *LA COMMUNE DE DONZENAC*

FAITES UN DON POUR LE CLOCHER DE *L'ÉGLISE DE DONZENAC*

www.fondation-patrimoine.org

L'EMBLÈME DE LA COMMUNE

Le clocher de Donzenac, classé Monument Historique depuis 1932, est situé au cœur du bourg et culmine à 55 mètres. Construit au XIIIe siècle, il est le seul vestige médiéval de l'ancienne Eglise Saint Martin effondrée et aurait servi d'ébauche à celui de la cathédrale de Tulle.

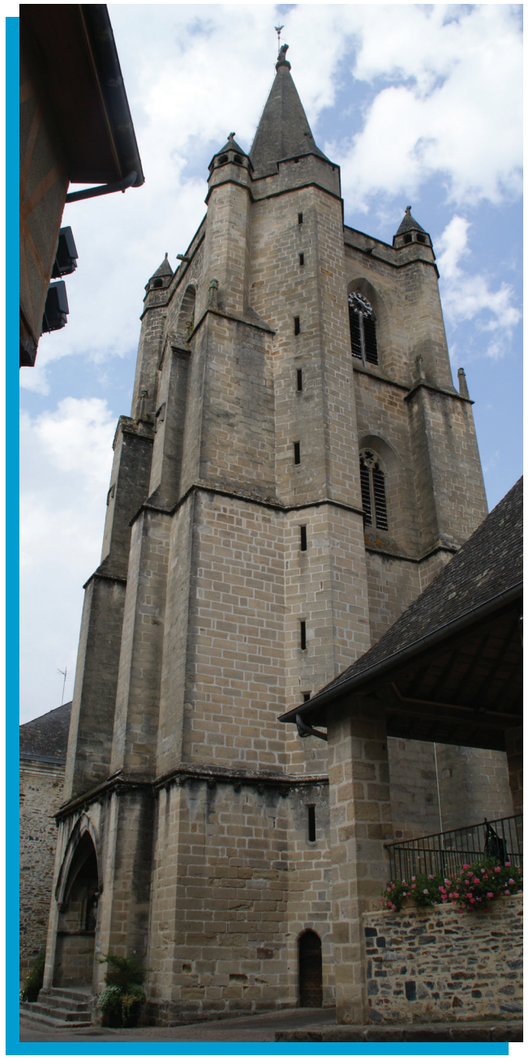

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE À SA PRÉSERVATION

Le clocher présente aujourd'hui certains désordres alarmants, notamment d'importantes fracturations des pierres de taille, à l'origine de chutes de matériaux répétées.

Evalués à 1 606 640€, la réalisation des travaux revêt un intérêt capital pour Donzenac tant en termes de sécurité, qu'au regard de la préservation de ce qui fait le cœur même de notre cité, à savoir son clocher médiéval. La réalisation des travaux se fera en 4 tranches successives. Un programme d'investissement pluriannuel a été élaboré avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Départemental, mais la part restant à la charge de la commune s'avère encore trop importante.

C'est pourquoi, nous avons décidé de faire appel à la Fondation du Patrimoine dont la vocation est d'accompagner les projets de restauration et de valorisation du patrimoine qui créent de la valeur pour nos territoires.

Avec elle, nous lançons un appel au Mécénat Populaire et au Mécénat d'Entreprise dans le cadre d'une souscription publique ouverte à tous, habitants, entreprises, associations et amis de la commune de Donzenac.

TOUT DON, MÊME LE PLUS MODESTE EST IMPORTANT ET SIGNIFICATIF. PAR AVANCE, MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI FERONT UN GESTE DE SOUTIEN À CE PROJET EMBLÉMATIQUE DE SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE ET DE VALORISATION DE NOTRE TERRITOIRE.

FONDATION DU PATRIMOINE 20 ANS

APPEL AU MECENAT POPULAIRE

En complément de votre reçu fiscal, voici les contreparties que nous vous proposons.
Merci de nous indiquer vos choix :

- ☐ *Inscription de votre nom sur le "Mur des donateurs" de l'édifice*
- ☐ *Invitation personnelle lors de la fête populaire inaugurant les travaux. Merci de nous renseigner sur le nombre de personne(s) accompagnante(s)*
- ☐ *Inscription à la newsletter de la Fondation du Patrimoine en Limousin. Le cas échéant, merci de nous communiquer votre adresse mail.*

Pour plus de simplicité, faire des économies et préserver l'environnement, faites un don sur Internet: **www.fondation-patrimoine.org**

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DU CLOCHER DE DONZENAC

☐ Oui, je fais un don de ..... euros pour aider à la restauration du clocher de Donzenac et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours*

PAIEMENT PAR CHÈQUE – Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Clocher de Donzenac ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

PAIEMENT EN ESPÈCES – Merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal:

NOM ou SOCIÉTÉ : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

PAIEMENT EN LIGNE – www.fondation-patrimoine.org

JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT AU TITRE

☐ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU OU ☐ DE L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE OU ☐ DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

POUR LES PARTICULIERS, votre don ouvre droit à une réduction :
de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€
(cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€).
Exemple : Un don de 2000€ = 1500€ d'économie d'impôt.

POUR LES ENTREPRISES réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT.
Exemple : Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.

COUPON RÉPONSE À RENVOYER À

FONDATION DU PATRIMOINE
La Minoterie à cylindres – 2 Route de Saint Jean Ligoure – 87260 PIERRE BUFFIERE

* j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Mentions légales au verso de ce bulletin →

JE PARRAINE...

VOUS AVEZ DE LA FAMILLE, DES AMIS, QUI SOUHAITENT S'ASSOCIER À CE PROJET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RÉGIONAL, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LEURS COORDONNÉES POSTALES OU ADRESSES MAIL, AFIN DE POUVOIR LEUR ADRESSER L'INFORMATION NÉCESSAIRE :

.....

.....

.....